

## RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES AU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)

## 6. ABOLITION DU B.A. AVEC SPÉCIALISATION EN ÉTUDES LITTÉRAIRES ET DU B.A. AVEC SPÉCIALISATION EN SCIENCES DU LANGAGE

**R : 14-CPR-180622**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du B.A. (spécialisation en études littéraires) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du B.A. (spécialisation en études littéraires) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

**R : 15-CPR-180622**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du B.A. (spécialisation en sciences du langage) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du B.A. (spécialisation en sciences du langage) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*



Le 17 octobre 2018

Madame Lynne Castonguay  
Secrétaire générale  
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)  
Secrétariat général  
Université de Moncton

**Objet : Consultation au sujet de l'abolition du B.A. avec spécialisation en études littéraires et du B.A. avec spécialisation en sciences du langage**

Madame la Secrétaire générale,

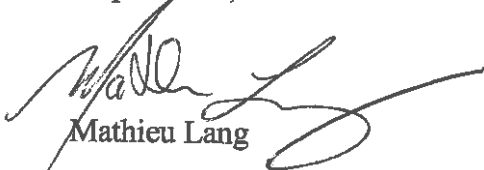
Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 28 septembre 2018 visant à consulter l'ABPPUM sur la modification de ces programmes, soit l'abolition du Baccalauréat en études littéraires et du Baccalauréat avec spécialisation en sciences du langage au Département d'études françaises de la Faculté des arts et sciences sociales. Nous vous remercions d'avoir accordé un délai raisonnable de consultation auprès de l'ABPPUM.

En ce qui a trait aux abolitions ci-dessus, nos consultations révèlent que les modifications sont conformes aux discussions de l'unité. La création du baccalauréat avec distinction doit précéder l'abolition.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte les abolitions de spécialisation au baccalauréat ci-dessus, nous rappelons qu'il est impératif de maintenir pour l'unité académique les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,



Mathieu Lang

**Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton**  
Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9  
Téléphone : (506) 858-4509 Courrier électronique : [abppum@umoncton.ca](mailto:abppum@umoncton.ca)



Secrétariat général

Le 27 septembre 2018

Monsieur Mathieu Lang  
Président de l'ABPPUM  
ABPPUM  
Campus de Moncton  
Université de Moncton

**Objet : Consultations auprès de l'ABPPUM**

Monsieur,

La présente fait suite à la présentation du dossier ayant comme titre « Abolition du B.A. avec spécialisation en études littéraires et du B.A. avec spécialisation en sciences du langage » au Comité des programmes le 22 juin dernier. Ce dossier nécessite un avis de l'ABPPUM conformément à l'article 12.06.03 (b) de la convention collection 2014-2018 qui dit ceci :

*« L'ABPPUM sera consultée et l'Employeur s'engage à solliciter et à considérer son avis, ses conseils ou recommandations circonstanciés sur les sujets suivants : [...] Sans préjudice à la compétence du Sénat académique, l'établissement de nouveaux programmes, l'élimination ou la modification importante d'un programme ou la suspension des inscriptions dans un programme. »*

Vous trouverez ci-joint le dossier qui a été présenté au Comité des programmes pour votre considération. Veuillez faire parvenir votre avis le **19 octobre 2018** à l'adresse suivante :

Comité des programmes  
Secrétariat général  
18, avenue Antonine-Maillet  
Campus de Moncton, Université de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 3E9

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,

  
Lynne Castonguay



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

32/17-18  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

17 MAI 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 14 mai 2018

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

14 MAI 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton



Objet : Abolition du B.A. avec spécialisation en études littéraires  
et du B.A. avec spécialisation en sciences du langage

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à l'abolition de deux programmes au Département d'études françaises, à savoir le B.A. avec spécialisation en études littéraires et le B.A. avec spécialisation en sciences du langage.

Comme vous le savez, les modifications proposées au B.A. avec majeure en études françaises ont été approuvées par le Comité des programmes à sa réunion du 19 avril 2018 et seront sous peu soumises à l'attention des membres du Sénat académique. Le programme remanié, qui portera dorénavant le nom de B.A. avec majeure en linguistique et littérature, comportera deux profils avec distinction, l'un en littérature, l'autre en linguistique. Ces profils avec distinction viennent remplacer les programmes avec spécialisation offerts actuellement par le Département d'études françaises. C'est ainsi que, parallèlement à la création de ces deux profils avec distinction à l'intérieur de la majeure remaniée, nous souhaitons procéder à l'abolition des deux programmes de spécialisation susmentionnés.

La demande est accompagnée d'une lettre du directeur du Département d'études françaises, M. Maurice Raymond. L'abolition des programmes de spécialisation a été recommandée par les UARD des secteurs linguistique et littérature, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 10 mai 2018.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

p. j. Lettre de M. Maurice Raymond, directeur, Département d'études françaises  
Formulaires afférents : CPR-12 (2)



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Département d'études françaises  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Tél.: (506) 858-4050 Télécopieur : (506) 858-4166  
Courriel : DEF@umoncton.ca  
Site Web : <http://www.umoncton.ca>

Le 18 avril 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales

Monsieur le Vice-doyen,

Par l'entremise d'une consultation électronique (17 au 24 avril 2018), les UARD des secteurs linguistique (LING) et littérature (LITT) ont approuvé à l'unanimité la proposition d'abolition de nos programmes de spécialisation. Je rappelle que cette abolition est la conséquence logique des modifications apportées à notre majeure en études françaises, les nouvelles majeures « avec distinction » se substituant tout naturellement aux programmes de spécialisation en question.

Ci-joints les formulaires CPR12 (« Proposition d'abolition d'un programme ») pour les deux programmes concernés.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Maurice Raymond, directeur par intérim  
Département d'études françaises

p. j.

18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

---

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 20 avril 2017

Département : Département d'études françaises

Nom du programme : B.A. (spécialisation en sciences du langage)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

**Baccalauréat ès arts (spécialisation en sciences du langage)**

Responsable : Faculté des arts et des sciences sociales

Diplôme : B.A. (spécialisation en sciences du langage)

Durée : 4 ans

Lieux : Moncton 4 ans

Edmundston 2 premières années \*

Shippagan première année \*

\* Les années subséquentes se font à Moncton.

**OBJECTIFS**

L'objectif principal du programme est l'acquisition d'une formation fondamentale en linguistique générale et en sociolinguistique menant aux études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Le programme vise à faire connaître les différentes disciplines qui abordent l'étude du langage et des langues spécifiques dans une perspective sociale, cognitive et historique, tout en insistant sur la spécificité de leur objet, de leurs fondements théoriques et de leurs approches méthodologiques.

**STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE**

La formation en sciences du langage fait appel aux stratégies d'apprentissage les plus courantes : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux pratiques, recherches documentaires, ateliers d'initiation aux outils informatisés pour la constitution de corpus, organisation de mini-colloques. Dans certains cours, l'accent est mis sur le travail de terrain : observation participante et recueil de corpus par des entretiens ou d'autres méthodes éprouvées (enregistrement de la langue dans des endroits publics). La majorité des cours exige la rédaction de travaux longs, ce qui développe l'esprit d'analyse et de synthèse.

**CONDITION D'ADMISSION**

La condition « A » est exigée.

**FORMATION FONDAMENTALE** 90 CR.

**COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE** 60 CR.

Obligatoires		24 CR.
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
LING2820	Phonétique et phonologie	3
LING2822	Syntaxe	3
LING2950	Langue et société	3
LING3600	La recherche en linguistique	3
LING3821	Morphologie	3
LING4700	Projet en linguistique	3

Cours à option 36 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

LING2943	Le fr. dans l'espace franco.	3
LING3824	Les langues du monde	3

**Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)**

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

LING2831	Histoire du français I	3
LING2832	Histoire du français II	3
LING2943	Le fr. dans l'espace franco.	3
LING2960	Acquisition du langage	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3

Choisir 27 crédits parmi les cours suivants :

LING3824	Les langues du monde	3
LING3850	Lexicologie et lexicographie	3
LING3852	Sémantique	3
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3922	Grammaire textuelle	3
LING3940	Sociolinguistique	3
LING3952	Analyse conversationnelle	3
LING3971	Bilinguisme individuel	3
LING3972	Bilinguisme social	3
LING4040	Théories énonciatives	3
LING4050	Questions de linguistique	3
LING4300	Histoires des idées ling.	3

**COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 30 CR.**

Obligatoire 3 CR.

STAT2653 Statistique descriptive 3

Cours à option 27 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
PHIL2210	Philo de la communication	3
PHIL2252	Anthropologie philosophique	3

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

LITT2701	Littérature et société	3
LITT2810	Thèmes littéraires I	3
LITT3206	Essai québécois	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3
LITT3791	Atelier de création (récits)	3
LITT3800	Thèmes littéraires II	3
LITT4672	Oralité et écriture	3

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

ALLE1611	Allemand I	3
ESPA1611	Espagnol I	3

Choisir 6 crédits de niveau 1000 ou 2000 parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, ECON, EDUC, ESPA, GEOG, HIST, LITT, MUSI, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TRAD.

Choisir 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, ECON, EDUC, ESPA, GEOG, HIST, LITT, MUSI, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TRAD.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

**GLOBAL 120 CR.**

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : LING1810.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : LING2950.



**Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)**

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4 parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, EDUC, ESPA, GEOG, HIST, LITT, MUSI, PHIL, PSYC, SOCI, TRAD.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : LITT2701, LITT2810, LITT3206, LITT3386, LITT3790, LITT3791, LITT3800, LITT4672.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL1100, PHIL2210, PHIL2252.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(1)</sup>.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

---

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 20 avril 2018  
Département : Département d'études françaises  
Nom du programme : B.A. (spécialisation en études littéraires)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires)

Responsable : Faculté des arts et des sciences sociales

Diplôme : B.A. (spécialisation en études littéraires)

Durée : 4 ans

Lieux : Moncton 4 ans

Edmundston 2 premières années \*

Shippagan première année \*

\* Les années subséquentes se font à Moncton.

OBJECTIFS

L'objectif principal est l'acquisition d'une culture littéraire diversifiée. Le programme vise à faire connaître l'histoire littéraire de l'Acadie, du Québec et de la France, à assurer une formation théorique substantielle en familiarisant l'étudiante ou l'étudiant avec les diverses conceptions et approches du texte littéraire, à l'initier à la recherche en littérature, tout en lui permettant de mettre l'accent sur la littérature acadienne et sur la création littéraire.

STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

Les présentations magistrales et la lecture des œuvres littéraires occupent une place prépondérante dans la transmission des connaissances qui permettent de mieux comprendre le phénomène de la littérature. L'enseignement magistral et la lecture se complètent dans l'analyse des œuvres étudiées dans des discussions animées par la ou le professeur. Les activités d'apprentissage comprennent la dissertation, le compte rendu, l'exposé oral, l'examen, les divers travaux pratiques, et elles peuvent faire place à la création littéraire. Les étudiantes et les étudiants doivent aussi réaliser un projet de recherche qui les prépare aux études supérieures.

CONDITION D'ADMISSION

La condition « A » est exigée.

**FORMATION FONDAMENTALE** 90 CR.

**COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE** 60 CR.

**Obligatoires** 30 CR.

LITT1180	La littérature française I	3
LITT1404	Le texte romanesque	3
LITT2190	La littérature française II	3
LITT2403	Le texte poétique	3
LITT2701	Littérature et société	3
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3
LITT3820	Méthodologie et théories litt.	3
LITT4400	Théorie littéraire	3
LITT4452	Projet de recherche	3

Cours à option 30 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

**Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)**

LITT2800	Litt. francophones du monde	3
LITT3702	Littérature universelle	3

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

LITT2154	Roman français au 19 <sup>e</sup> siècle	3
LITT2670	La littérature jeunesse	3
LITT2671	Littérature orale : les genres	3
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3
LITT2800	Litt. francophones du monde	3
LITT2810	Thèmes littéraires I	3
LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	3

Choisir 24 crédits parmi les cours suivants :

LITT3000	Roman policier	3
LITT3130	Litt. française du 17 <sup>e</sup> siècle	3
LITT3153	Poésie française au 19 <sup>e</sup> siècle	3
LITT3163	Poésie française au 20 <sup>e</sup> siècle	3
LITT3164	Roman français au 20 <sup>e</sup> siècle	3
LITT3206	Essai québécois	3
LITT3300	Litt. des femmes en Acadie	3
LITT3383	Poésie acadienne	3
LITT3385	Roman acadien	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3387	Théâtre acadien	3
LITT3425	Le siècle des Lumières	3
LITT3674	La chanson traditionnelle	3
LITT3702	Littérature universelle	3
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3
LITT3791	Atelier de création (récits)	3
LITT3800	Thèmes littéraires II	3
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3
LITT3840	Poésie québécoise	3
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3
LITT4120	Litt. française du 16 <sup>e</sup> siècle	3
LITT4140	Litt. française du 18 <sup>e</sup> siècle	3
LITT4165	Théâtre français moderne	3
LITT4205	Théâtre québécois	3
LITT4672	Oralité et écriture	3
LITT4750	Pratique de la critique	3
LITT4900	Littérature et cinéma	3

**COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 30 CR.**

Obligatoires		12 CR.
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
SOCI1001	Introduction à la sociologie	3

Cours à option 18 CR.

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ESPA, LING.

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ESPA.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la discipline LING.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la discipline PHIL.

Choisir 6 crédits parmi les cours des disciplines ANGL (littérature) et HIST, ou parmi les cours suivants :

ARVI1530	L'art des débuts au 19 <sup>e</sup> siècle	3
ARVI1540	L'art du 20 <sup>e</sup> siècle	3
MULT1013	Civilisations et cultures	3
SCRE2133	Figures mythiques et religion	3
TRAD3730	Traduction littéraire	3
TRAD3780	Traduction et interculturalité	3

**FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.**

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : LITT2190.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : LITT2701.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : SOCI1001.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : LITT1404.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL1100.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(1)</sup>.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou un cours de niveau supérieur si le niveau d'anglais est dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.